

## 18 gardiens

Référence : 3134-25-1366/SR du 29/08/2025



**Employeur : Mairie de Nouméa**

**Corps ou Cadre d'emploi / Domaine :** gardien de la police municipale

**Direction : de la police municipale**

**Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre <sup>(1)</sup>:/**

**Lieu de travail :** Nouméa

**Date de dépôt de l'offre :** Vendredi 29 août 2025

**Poste à pourvoir :** février 2026

**Date limite de candidature :** Vendredi 19 septembre 2025

### Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Placée sous l'autorité directe du secrétaire général chargé du pôle sécurité, la direction de la police municipale a pour mission générale d'assurer, en tout temps et sur l'ensemble du territoire communal, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle agit également dans le cadre de ses compétences judiciaires, sous le contrôle du procureur de la République, dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité routière. La direction de la police municipale comprend le pôle opérationnel qui est composé de cinq unités, une de coordination, quatre de voie publique et le service coordination administrative et financière.

#### Missions :

Dans ce cadre, l'agent retenu devra notamment :

- De jour comme de nuit : veiller au bon ordre, à la sécurité et à la salubrité publique ;
- Assurer des missions de police administrative en application des dispositions du code des communes de la Nouvelle-Calédonie ;
- Assurer des missions de police judiciaire, en qualité d'agent de police judiciaire adjoint ;
- Assurer des missions de prévention/dissuasion ;
- Assurer la sécurité des personnes et matériels ;
- Contrôler le respect des lois et règlements ;
- Rédiger et transmettre des écrits administratifs et juridiques ;
- Assurer les interventions sur le terrain ;
- Réaliser les objectifs fixés par le responsable hiérarchique ;
- Veiller à la bonne application des arrêtés municipaux ;
- Assurer des missions de sécurité routière.

#### Profil du candidat

##### Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Connaissances des domaines de compétences de la police municipale et de la police nationale ;
- Connaissances des procédures administratives et pénales des techniques d'intervention ;
- Connaissances du cadre réglementaire en vigueur (lois et règlements) notamment celui des débits de boissons ;
- Avoir une excellente condition physique ;
- Avoir le sens du service public, du devoir, du commandement et le respect du devoir de réserve ;

- Être rigoureux, réactif, avoir de fortes capacités d'adaptation et une solide maîtrise de soi.

**Contact et informations  
complémentaires :**

Monsieur Antoine DONGOC, directeur de la police municipale  
Tél. : 25.23.23 - mail : [antoine.dongoc@ville-noumea.nc](mailto:antoine.dongoc@ville-noumea.nc)

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- la fiche de renseignements dûment complétée à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- la photocopie des diplômes ;
- pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
- les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence *si nécessaire* (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)) ;
- pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi *si nécessaire* (demande à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : [mairie.recrutement@ville-noumea.nc](mailto:mairie.recrutement@ville-noumea.nc)

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.***

---

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.